

----- COMMUNE DE TOUR EN SOLOGNE 41250 -----  
**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 JANVIER 2020 – COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
(affichage et presse)

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS**

Le Conseil Municipal a renoncé au droit de préemption urbain pour les parcelles AE n° 370 et 369 chemin des Bénards.

Maître CHEVALLIER de BLOIS a été choisi pour représenter la commune dans l'audience correctionnelle suite au vol de câbles d'éclairage public de 2017.

Le Maire a fait état des locations de la salle des fêtes pour l'année 2019. Le montant s'élève à 5 825 €.

Des travaux ont été commandés :

- Réfection des sanitaires à la mairie pour 1320 € TTC, entreprise HERMELIN PEINTURE
- Remplacement d'huisseries à la cantine (avec stores) et une porte de classe pour 16 354.38 € TTC, entreprise COCHETON.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU PROCHAIN TOUR DU LOIR ET CHER**

La subvention versée à l'organisation du Tour du Loir et Cher a été reconduite à hauteur de 136 € pour le budget 2020. Lors de cette première étape du mercredi 15 avril, la course passe par TOUR-EN-SOLOGNE. La ville d'arrivée sera FONTAINES-EN-SOLOGNE.

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le tableau des effectifs a été revu pour tenir compte des avancements de grades accordés cette année. Les effectifs de la commune se décomposent ainsi :

Au service technique :

- 1 agent titulaire à temps complet
- 1 agent titulaire à 5,5/35<sup>ème</sup>
- 1 agent stagiaire à temps complet

Un 3<sup>ème</sup> poste d'agent à temps complet est laissé vacant

Au service administratif :

- 2 agents titulaires à temps complet.

**FETE DE LA MUSIQUE 2020**

L'organisation du comice agricole de BRACIEUX qui doit se dérouler les 20 et 21 juin 2020 sollicite la participation des associations des communes alentour. De ce fait, la fête de la musique/feu de la Saint-Jean qui était prévue ce même weekend à TOUR-EN-SOLOGNE est exceptionnellement annulée.

**Le Maire, Robert HUTTEAU**

